



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 69

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 49) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (2).*

(M. le ministre WIEBE)

M<sup>me</sup> SCHMIDT, *ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance*, fait une déclaration au sujet de l'élection de 2023.

M. EWASKO fait des observations sur la déclaration.

M<sup>me</sup> FONTAINE, *ministre des Familles*, fait une déclaration au sujet de l'élection de 2023.

M<sup>me</sup> BYRAM fait des observations sur la déclaration.

U. ASAGWARA, *ministre de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée*, fait une déclaration au sujet de l'élection de 2023.

M<sup>me</sup> COOK fait des observations sur la déclaration.

M. MOYES, *ministre de l'Environnement et du Changement climatique*, fait une déclaration au sujet de l'élection de 2023.

M. NESBITT fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M<sup>mes</sup> SCHOTT, COOK et COMPTON ainsi que MM. NARTH et BRAR font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, M. EWASKO invoque le *Règlement* et allègue que le premier ministre a traversé l'enceinte.

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE intervient sur le rappel au *Règlement*.

Le président déclare le rappel au *Règlement* recevable et rappelle à l'Assemblée la pratique bien établie de ne pas passer entre la masse et le président.

---

M. GUENTER propose la motion prévue pour une journée de l'opposition qui suit :

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à annuler immédiatement son entente controversée sur les emplois au Manitoba et à la remplacer par une stratégie permettant à tous les ouvriers spécialisés manitobains, qu'ils soient syndiqués ou non, de bénéficier de contrats gouvernementaux.

Il s'élève un débat.

M. GUENTER, M. le *ministre* SANDHU, M. NARTH, M. le *ministre* MOSES, M. PERCHOTTE, M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO, M. WOWCHUK, M<sup>me</sup> STONE, M. NESBITT, M<sup>me</sup> ROBBINS ainsi que MM. KING, GOERTZEN, PIWNIUK et LAGASSÉ interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

#### POUR

BALCAEN  
BEREZA  
BYRAM  
COOK  
EWASKO  
GUENTER  
JOHNSON  
KHAN

KING  
LAGASSÉ  
NARTH  
NESBITT  
PERCHOTTE  
PIWNIUK  
ROBBINS  
STONE  
WOWCHUK.....17

**CONTRE**

ASAGWARA  
BLASHKO  
BRAR  
BUSHIE  
CABLE  
CHEN  
COMPTON  
CORBETT  
CROSS  
DELA CRUZ  
DEVGAN  
FONTAINE  
KENNEDY  
KINEW  
KOSTYSHYN  
LOISELLE

MALOWAY  
MARCELINO  
MOROZ  
MOSES  
MOYES  
NAYLOR  
OXENHAM  
PANKRATZ  
REDHEAD  
SALA  
SANDHU  
SCHMIDT  
SCHOTT  
SIMARD  
SMITH  
WIEBE.....32

---

La séance est levée à 17 h 52 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey